



AVIS PUBLIC

**SÉANCE DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME RELATIVEMENT AU
PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2599 CONCERNANT LA CITATION DE
L'IMMEUBLE SIS AU 9375, RANG SAINT-ÉTIENNE, DANS LE SECTEUR DE
SAINT-BENOIT, À TITRE DE BIEN PATRIMONIAL**

Avis est, par les présentes, donné par la soussignée aux personnes intéressées, que le conseil municipal, lors d'une séance ordinaire tenue le 10 octobre 2023, a donné un avis de motion et qu'un projet de règlement numéro 2599 concernant la citation d'un immeuble sis au 9375, rang Saint-Étienne, dans le secteur de Saint-Benoît, à titre de bien patrimonial a été déposé.

Qu'une séance sera tenue par le comité de consultation d'urbanisme (CCU), **le 7 novembre 2023, à 18 h 30**, à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel. Au cours de cette séance, les personnes intéressées à la citation patrimonial pourront faire des représentations.

QUE le projet de règlement peut être consulté au bureau du greffe, à l'hôtel de ville de Mirabel, au 14111, rue Saint-Jean, secteur de Sainte-Monique, Mirabel, pendant les heures de bureau en vigueur, soit du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 45 et vendredi de 8 h 30 à 12 h et une copie peut être obtenue, sans frais, par toute personne qui en fait la demande au Service du greffe.

Donné à Mirabel, ce 11 octobre 2023

La greffière,

Suzanne Mireault, avocate